



Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie, fait à La Haye, le 15 août 1996 - Adhésion du Botswana.

Il résulte d'une notification du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies qu'en date du 22 août 2017, le Botswana a adhéré à l'accord désigné ci-dessus, qui entrera en vigueur à l'égard de cet État le 1^{er} novembre 2017, conformément au deuxième paragraphe de l'article XIV de l'accord.

